



→ **LES FRAIS PROFESSIONNELS**

Soumis ou non soumis à cotisations, identifier les bénéficiaires, les bonnes pratiques...

1 JOUR ▶▶

↘ **OBJECTIFS**

- ▶ Reconnaître les frais professionnels et avantages en nature
- ▶ Appliquer la réglementation en vigueur

↘ **PUBLIC & PRÉ-REQUIS**

- ▶ Responsable ou membre du service de la paie

PLAN DE FORMATION

↘ **EFFECTIF | 6-10 PARTICIPANTS**

⊗ **Les frais professionnels**

- Les textes de référence
- Les différentes sortes de frais professionnels : les indemnités repas, les frais de déplacement, les frais de grand déplacement, le remboursement des transports, l'utilisation des véhicules personnels
- Les modes de remboursements : sur justificatif ou "évaluation en réel", sous forme d'allocation ou "évaluation forfaitaire"
- Règle d'indemnisation et condition d'exonération
- Les autres frais "avancés" par le salarié

⊗ **La déduction forfaitaire spécifique ou abattement**

- Prévenir les mauvaises pratiques et connaître les risques en cas de contrôle
- Les bonnes conditions d'application
- Les professions ouvrant droit
- Convergences et divergences entre fiscal et social
- La règle de non-cumul et ses exceptions

⊗ **Les avantages en nature**

- Définition et règles applicables
- Les différents types d'avantage : nourriture, voiture, logement, NTIC
- La notion de reprise et la position dans le bulletin de salaire

⊗ **Le bulletin de paie et impact dans un logiciel de paie (ex. sPAIEctacle®)**

- Les rubriques soumises ou non
- Les rubriques positives ou négatives
- Les rubriques indépendantes ou liées

*Remise d'un support écrit
GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes.*

Tarif: 360,00 € HT

↘ **PRATIQUE**

Intervenants

Laurent Therriat
Alain Bellebouche
Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément | 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière ▶ 75009 Paris

T 01 53 34 25 25 ▶ F 01 53 34 25 26 ▶ www.ghs.eu

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

↘ **AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?**

- ▶ Vous faites les contrats d'artistes ou de techniciens en tournée ou en tournage.
- ▶ Vous pensez ne pas maîtriser la pratique des abattements.
- ▶ Vos salariés vous présentent au remboursement des notes de frais : soumis ou non soumis ?
- ▶ Ce programme d'une journée vous donnera les points importants à respecter pour ne plus douter.